

Introduction générale

Des moines et des écrits dans l'espace ligérien

Chantal SENSÉBY

À l'occasion du douzième anniversaire de la mort d'Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours entre 796 et le 19 mai 814, un colloque international s'est tenu à Tours en mars 2004¹ ; quelques mois plus tard en juin, à Orléans et à Saint-Benoît-sur-Loire, une seconde manifestation scientifique a mis à l'honneur un autre grand lettré, Abbon écolâtre et abbé de Fleury mort le 12 novembre 1004². Du 12 au 15 octobre 2016 en la ville de Tours, un colloque international a été organisé ayant pour thème la « Figure martinienne » ; il entendait célébrer le 1700^e anniversaire de la naissance de Martin, évêque de Tours à partir de 370-371 et figure éminente du monachisme occidental³. Autant de rencontres qui ont commémoré des individus dont l'action religieuse et culturelle a été majeure dans les lieux par eux fréquentés et bien au-delà.

Le colloque qui s'est déroulé les 26 et 27 mars 2015 à Orléans n'était pas centré sur une personnalité remarquable, sur l'œuvre et l'action d'un lettré influent. Il visait à observer les diverses formes d'écrit monastique – actes de la pratique, productions hagiographiques, historiographiques, liturgiques, théologiques voire généalogiques et littéraires, etc.⁴ –, à appréhender les processus d'élaboration de ces textes, à mettre en lumière leur complémentarité, à se pencher sur le lexique et la langue des moines⁵ ; il n'excluait pas l'examen des liens entre actes de la pratique et manuscrits de bibliothèque, écrit et peinture, écrit et architecture, écrit et épigraphie, etc.⁶, entre œuvres

1. DEPREUX P. et JUDIC B. (dir.), *Alcuin de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
2. DUFOUR A. et LABORY G. (dir.), *Abbon, un abbé de l'an Mil*, Turnhout, Brepols, 2008. Dans le même temps, une exposition s'est tenue entre le 16 avril et le 11 juillet 2004 au musée des Beaux-Arts d'Orléans, voir *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, Turnhout, Brepols, 2004.
3. « La figure martinienne, essor et renaissances de l'Antiquité tardive à nos jours », colloque international organisé à Tours par Bruno Judic du 12 au 14 octobre 2016. Par ailleurs en 2008, un colloque avait porté sur les abbayes martinienne : JUDIC B. (dir.), *Les abbayes martinienne, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 119/3, 2012.
4. GAUTIER M.-É., « Aux origines du dessin généalogique en France : l'exemple de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (XI^e-XII^e siècles) », *Archives d'Anjou, Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, n° 11, 2007, p. 5-33.
5. Sur ce thème : *La langue des actes*, Actes du XI^e Congrès international de diplomatique (Troyes, jeudi 11-samedi 13 septembre 2003), en ligne : ÉléC (Éditions en ligne de l'École des chartes – Colloques, conférences).
6. Sur ces liens et interactions, par exemple : FAVREAU R., « *Rex, lex, lux, pax* : jeux de mots et jeux de lettres dans les inscriptions médiévales », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 161, 2003, p. 625-635. Maxwell R. A., « Sealing Signs and the art of transcribing in the Vierzon cartulary », *The Art Bulletin*, t. 81, 1999, p. 576-597. *Id.*, « Sceaux, monnaie, et discours urbain dans l'Aquitaine des Plantagenêt », M. GIL et J.-L. CHASSEL (éd.), *Pourquoi les sceaux? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*, Lille, Presses de l'université de Lille 3, 2011, p. 275-291. WALDMAN T. G., « *Sigillum sancti Dionysii archiepiscopi*. La fabrication d'une légende », *Bibliothèque de l'École des*

monastiques et culture de cour⁷. Il avait pour ambition de saisir des réseaux de lettrés, de mettre en évidence les caractères partagés ou singuliers de leurs productions documentaires et de comprendre la nature, l'amplitude et l'intensité de leurs échanges « intellectuels » afin d'apprécier au mieux la culture monastique ligérienne, élaborée au sein de toutes les abbayes – quelle que soit leur appartenance institutionnelle – et d'en repérer les inflexions entre le x^e et le xiii^e siècle⁸. Le colloque offrait l'opportunité de mesurer l'impact des réformes religieuses et des évolutions politiques sur la production des moines et pouvait ouvrir sur l'examen des lieux de formation et de savoir – écoles, bibliothèques, *scriptoria* et ateliers d'enluminures. Le propos n'interdisait en rien de souligner l'œuvre d'un homme en particulier mais invitait à mettre l'accent sur son influence, sur la diffusion de ses écrits et de ses idées, sur leur postérité également. Il suggérait des analyses comparatistes entre les productions et les foyers culturels d'un territoire vaste, s'étendant du Nivernais au Nantais et qualifié d'espace ligérien.

L'expression « espace ligérien » est certes contestable mais aucune n'est vraiment satisfaisante pour désigner la zone retenue, dépourvue d'unité religieuse et de cohésion politique constante entre le x^e et le xiii^e siècle⁹. Les travaux anciens et récents le montrent à souhait. Certains historiens optent pour « Ouest de la France » ou « France de l'Ouest » lorsque Bretagne et Normandie sont adjointes à l'axe ligérien ou lorsqu'il s'agit de donner une lisibilité internationale à un titre d'article ou d'ouvrage¹⁰. D'autres choisissent « Pays de Loire » ou « Pays de la Loire » et se réfèrent ainsi aux anciennes provinces du bassin de la Loire¹¹ – Orléanais, Touraine, Anjou et Maine – ou opposent par ce biais les « Pays de Loire » aux régions frontalières¹². C'est cette expression qui a été retenue pour nommer une région administrative française¹³. Mais « Val de Loire » est parfois préféré. Ces quelques mots désignent une région naturelle allant d'Orléans à Angers, du Bassin parisien jusqu'aux abords de Nantes ; son unité physique et anthropique a été finement étudiée par Roger Dion dans les années 1930. Un secteur compris entre Tours et Angers est l'objet de nouveaux travaux qui unissent historiens, archéologues et spécialistes des sciences de la Terre depuis 1995¹⁴. De nos jours, « Val de Loire » a une double connotation : touristique et patrimoniale depuis 2000, date de

chartes, t. 164, 2006, p. 349-370. Sur des entreprises scientifiques associant l'étude de la production textuelle et architecturale, voir récemment : IOGNA-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F. et ROSÉ I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

7. Les travaux sur la cour Plantagenêt sont nombreux. Voir AURELL M. (dir.), *La cour Plantagenêt (1154-1204)*, Poitiers, université de Poitiers, 2000. AURELL M. et TONNERRE N.-Y., *Plantagenêts et Capétiens : confrontations et héritages*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 395-516.

8. Les contributions ont très majoritairement porté sur les productions culturelles d'origine bénédictine.

9. Voir *infra*.

10. Par exemple PICHOT D., « Réflexions sur la stratification sociale dans les villages de l'Ouest de la France (xi^e-xiii^e siècle) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 106/1, 1999, p. 139-157 ; MAZEL F., « Des familles de l'aristocratie locale en leurs territoires : France de l'Ouest, du ix^e au xi^e siècle », P. DEPUEUX, F. BOUGARD et R. LE JAN (dir.), *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (du vi^e au xi^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 361-396.

11. LEBRUN F., *Histoire des Pays de la Loire. Orléanais, Touraine, Anjou, Maine*, Toulouse, Privat, 1972.

12. GUILLLOT O. et FAVREAU R., *Pays de Loire et Aquitaine, de Robert le Fort aux premiers Capétiens*, Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, 1997.

13. Créée en 1956 comme les autres régions françaises, elle s'étend sur quatre départements – ceux de Mayenne, Sarthe, Vendée, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique, seuls les deux derniers étant traversés par la Loire.

14. DIJON R., *Le Val de Loire. Étude de géographie régionale*, Tours, impr. de Arrault, 1933 ; BURNOUF J. et CARCAUD N., « Le val de Loire en Anjou-Touraine : un cours forcé par les sociétés riveraines », *Médiévales*, n° 36, 1999, p. 17-29 et « L'homme et les vallées : les vals de Loire de Tours à Angers », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 107/1, 2000, p. 7-22.

l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco d'une portion du fleuve et de sa vallée entre Sully-sur-Loire en amont d'Orléans dans le Loiret et Chalonnes-sur-Loire en aval d'Angers dans le Maine-et-Loire; administrative aussi puisqu'en janvier 2015 la région Centre a été nommée Centre-Val de Loire, référence délibérée à son patrimoine touristique très attractif et à la région naturelle qui la traverse¹⁵.

Par contraste, « espace ligérien » apparaît plus neutre. Ces deux mots renvoient à un territoire traversé et structuré par un grand fleuve et par ses affluents, dont les vallées accueillent les principales cités – Nevers, Orléans, Tours et Nantes dans celle de la Loire, Angers dans celle de la Maine, Le Mans dans celle de la Sarthe – et sont le lieu d'installation de nombreuses communautés monastiques et canoniales dès le haut Moyen Âge – Saint-Benoît-sur-Loire (vii^e siècle), Saint-Martin de Marmoutier (iv^e siècle), Saint-Martin et Saint-Julien de Tours (iv^e et vi^e siècles), Saint-Maur de Glanfeuil (vi^e ou vii^e siècle), Saint-Florent du Mont-Glonne (vii^e siècle), etc. Le bassin hydrographique de la Loire crée de fait une certaine unité territoriale car il est un axe naturel de communication et un moyen de transport essentiel pour les marchandises et les hommes, qu'ils soient pèlerins, moines en exil, princes ou commerçants¹⁶. Dès le haut Moyen Âge, les établissements religieux ont tenté d'en contrôler des portions et d'en exploiter les atouts¹⁷.

Ainsi défini, cet espace est dénué de frontières précises et immuables; il ne se limite pas aux zones situées dans l'immédiate proximité de la Loire et inclut selon les contextes politique et religieux des régions quelque peu éloignées du fleuve, voire étrangères à son bassin hydrographique. Il s'étend sur plusieurs provinces ecclésiastiques : à l'est les provinces de Sens et de Bourges qui regroupent respectivement les diocèses ligériens de Chartres, Orléans et Bourges; plus à l'ouest, celle de Tours qui réunit les diocèses de Tours, Angers, Le Mans mais aussi de Nantes, de Rennes et de Vannes.

De plus, l'espace ligérien est à la convergence de plusieurs grands ensembles politiques dont les contours et la puissance évoluent considérablement entre le x^e et le xiii^e siècle¹⁸. Il n'est pas de mon propos de retracer finement les transformations qui

15. Cette région rassemble les départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. L'expression « Val de Loire » est utilisée par certains historiens qui recourent aussi à Pays de la Loire, espace ligérien et à France de l'Ouest.

16. Olivier Bruand a souligné la vitalité du trafic local, régional et international sur la Loire et ses affluents riches sur leurs berges de nombreux ports et appontements et a montré les efforts déployés par les établissements religieux pour obtenir des exemptions de tonlieu pour leurs navires sur les axes fluviaux de ce bassin hydrographique : BRUAND O., « La circulation des hommes et des marchandises en Anjou au haut Moyen Âge (vi^e-ix^e siècle) », D. PRIGENT et N.-Y. TONNERRE (dir.), *Le Haut Moyen Âge en Anjou*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 193-205, particulièrement aux p. 195-201.

17. Voir par exemple les travaux sur le rapport des chanoines de Saint-Martin de Tours au fleuve et à ses affluents; la communauté canoniale aurait construit délibérément son réseau de possessions en lien avec les cours d'eau, vus comme des éléments majeurs dans son système d'approvisionnement (NOIZET H., « Le monastère de Saint-Martin de Tours et la Loire aux ix^e-x^e siècles », 2001 [halshs-00080608]).

18. Pour l'exposé détaillé des évolutions politiques et les points de vue qu'elles ont suscités voir : THEIS L., *L'héritage des Charles. De la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil*, Paris, Seuil, 1990 (Nouvelle Histoire de la France médiévale, 2), p. 107-198; BARTHÉLEMY D., *L'ordre seigneurial, x^e-xii^e siècle*, Paris, Seuil, 1990 (Nouvelle Histoire de la France médiévale, 3), p. 199-252. CONTAMINE P., GUYOTJEANNIN O. et LE JAN R., *Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple. 481-1514*, Paris, Seuil, 2004 (Histoire de la France politique, 1). LEX L., *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux (995-1037) et Thibaud son frère (995-1004)*, Troyes, Dufour-Bouquot, 1892. HALPHEN L., *Le comté d'Anjou au x^e siècle*, Paris, Picard, 1906. GUILLOT O., *Le comte d'Anjou et son entourage au x^e siècle*, 2 vol., Paris, Picard, 1972, t. 1, p. 2-126. Sur un cas particulier : BRUNTERC'H J.-P., « Maine ou Anjou? Histoire d'un canton entre Loir et Sarthe (vii^e-xi^e siècle) », *Media in Francia. Recueil de Mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner à l'occasion de son 65^e anniversaire*, Maulévrier, A.-H. Héroult, 1989, p. 61-84.

affectèrent cette portion de la Francie occidentale après 888. Il suffit de rappeler qu'elle est en partie l'héritière de la marche de Neustrie, constituée entre Loire et Seine dans la seconde moitié du IX^e siècle, là où les Carolingiens ont détenu nombre de biens fiscaux et de grands abbatiats¹⁹. De fait, elle correspond à une aire géographique et politique largement dominée par les Robertiens avant 888²⁰ et au-delà de cette césure puisque l'accession d'Eudes à la royauté en février 888 s'est accompagnée de la remise des comtés de Neustrie et de l'abbatit de Saint-Martin de Tours à son frère Robert, comte de Paris, marquis de Neustrie et à ce titre détenteur des comtés de Blois, Tours et Angers. En 888, le neustrien Eudes a pu compter sur les évêques de la vallée de la Loire – Gautier d'Orléans et son neveu Gautier de Sens, Adalaud de Tours et son frère Rainon d'Angers – et sur les principaux vicomtes – Garnegaud de Blois, Atton de Tours et Foulques le Roux d'Anjou. En juin 923, à la mort de Robert devenu roi en juin 922, son propre fils Hugues le Grand obtint ces mêmes comtés et abbatiats et entama un long principat.

Pendant ces quelques décennies, la Neustrie est bordée par des entités territoriales et politiques en cours de définition ou d'affermissement. Sur sa marge orientale en Bourgogne se construit une principauté dont l'artisan est Richard le Justicier, comte d'Autun puis d'Auxerre, abbé laïque de la prestigieuse abbaye Saint-Germain d'Auxerre puis de celle de Sainte-Colombe de Sens dès 895. À la mort de Richard en 921, son fils aîné Raoul – roi de juillet 923 à 936 – en hérite²¹. Au sud, l'Aquitaine résiste à la tentative du roi Eudes et de son frère Robert de s'en emparer durablement à la faveur de la mort du comte de Poitiers Ramnulf II en 890. En dépit des multiples partages qui affectent l'Aquitaine après 918, date de la mort de Guillaume le Pieux, fondateur de l'abbaye de Cluny, dont la puissance avait été accrue par l'obtention de l'abbatit laïque de Saint-Julien de Brioude en 893, les régions au sud de la Loire ne basculent pas dans le giron neustrien. Pendant son principat (935-963), Guillaume Tête d'Étoupe veille sur un territoire s'étendant de la Loire à la Garonne, riche par ailleurs du nord de l'Auvergne; il tient sa cour à Poitiers à une centaine de kilomètres de Tours et d'Angers où se pressent les vicomtes de Thouars, de Châtellerauld, de Melle et d'Aunay²². Au nord-ouest de la Neustrie, une autre principauté se constitue. En 911, par l'accord de Saint-Clair-sur-Epte, Rollon est chargé d'administrer et de protéger les cités de Rouen, d'Évreux et de Lisieux; son fils, Guillaume Longue Épée, obtient de plus le Cotentin et l'Avranchin dès 933²³. À l'ouest, la Bretagne – notamment les territoires des cités de Nantes, de Rennes et la partie orientale du Vannetais constitutifs

19. Sur les liens entre le pouvoir royal et ce territoire, voir en particulier pour l'Anjou : BARBIER J., « Le roi en Anjou. Fisc, palais et politique de Childebert I^{er} à Charles le Chauve (milieu du VI^e-fin du IX^e siècle) », D. PRIGENT et N.-Y. TONNERRE (dir.), *Le Haut Moyen Âge, op. cit.*, p. 177-191.

20. Robert le Fort, originaire de la région de Worms, reçoit l'abbatit de Marmoutier en 852, le commandement de la Neustrie sans doute en 861, puis l'abbatit de Saint-Martin de Tours. Après une parenthèse de vingt ans où cet *honor* est tenu par Hugues l'Abbé (866-886), Eudes, fils aîné de Robert le Fort et comte de Paris dès 884, est nommé marquis de Neustrie et abbé de Saint-Martin de Tours en 886.

21. DEFLOU-LECA N., *Saint-Germain d'Auxerre et ses dépendances (V^e-XIII^e siècle)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2010, p. 104-105 et p. 150.

22. Sur ces questions, voir un ouvrage ancien mais encore très utile : RICHARD A., *Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*, 2 vol., Paris, Picard, 1903, t. 1, p. 44-73. GARAUD M., « Les circonscriptions administratives du comté de Poitou et les auxiliaires du comte au X^e siècle », *Le Moyen Âge*, t. 59, 1953, p. 11-61.

23. BAUDUIN P., *La première Normandie (X^e-XI^e siècle). Sur les frontières de la haute Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004. *Id.*, « Chefs normands et élites franques, fin IX^e-début X^e siècle », P. BAUDUIN (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 181-196.

de l'ancienne marche carolingienne – borde l'espace ligérien ; les limites en demeurent mouvantes car le comté de Nantes est l'objet des convoitises de la maison de Blois et de celle d'Angers ; Thibaud le Tricheur contrôle le Nantais et la Bretagne en 951 avec le soutien de Foulque le Bon²⁴.

Le long principat d'Hugues le Grand, *dux Francorum* dès 936 et second après le roi, permet la consolidation de la puissance neustrienne. Hugues obtient Auxerre et Sens²⁵, proche des terres neustriennes, mais aussi dès 943 le titre de duc des Bourguignons puis, après la mort d'Hugues le Noir (952) et celle du comte Gilbert, il fait main basse sur l'héritage bourguignon que reçoit son fils Otton après 956. En 943, il contrôle le jeune Richard à la mort de Guillaume Longue Épée, étendant son emprise au nord-ouest. En revanche, il essuie un échec militaire en 955 en Aquitaine face à Guillaume Tête d'Étoupe, la limite méridionale de la Neustrie sortant confortée de cette confrontation. Passé 956, date de mort d'Hugues le Grand auquel succède son fils aîné Hugues nommé duc des Francs seulement en 960, la zone d'influence robertienne se disloque progressivement. L'Orléanais reste sous le contrôle du Robertien et, à la Noël 987, c'est en la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans que le duc devenu roi fait sacrer son fils Robert, remarquable bienfaiteur des abbayes de Micy, Fleury, de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, etc. ; le comté de Vendôme détenu par Bouchard, un fidèle et ami d'Hugues Capet, également. Par contre, dès les années 956-960, l'Anjou, la Touraine et le Blésois se détachent de l'orbite robertien. Thibaud vicomte de Tours et comte de Blois ainsi que Foulque le Bon comte d'Anjou se font les auxiliaires du roi Lothaire et engagent la lutte contre Richard de Normandie. En 958, le même Thibaud le Tricheur s'empare de la cité de Chartres et de Châteaudun²⁶ ; son fils Eudes se rallie un temps à Charles de Lorraine et tente d'étendre son territoire aux dépens d'Hugues Capet. En Anjou, les descendants du vicomte Foulque le Roux, reconnu comte en 942 et fidèle des marquis de Neustrie Robert puis Hugues, s'émancipent, forts de leur statut d'abbés laïques de Saint-Aubin et de Saint-Lézin d'Angers²⁷. Leurs ambitions les portent vers le Maine, le Poitou (Thouarsais et Loudunais) et le Nantais – auquel ils arrachent les Mauges à partir du principat de Foulque Nerra²⁸ – mais aussi vers le Saumurois dont ils s'emparent en 1026 et la Touraine gagnée en 1044. Les comtes de Blois dont les possessions s'étendaient au-delà de Tours, jusqu'à Langeais et dans la vallée de la Vienne, affluente de la Loire, se replient vers l'est poursuivant une politique engagée par Thibaud le Tricheur et par Eudes I^{er}. Eudes II devient comte de Blois-Champagne en 1019 et menace directement le souverain en ses terres. L'espace ligérien est désormais morcelé, dénué de cohésion politique et le reste pendant plusieurs décennies durant

24. CHÉDEVILLE A. et GUILLOT H., *La Bretagne des saints et des rois (V^e-X^e siècle)*, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 368-402. BRUNTERC'H J.-P., « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », H. ATSMAN (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1989, p. 29-119, à la p. 85.

25. SASSIER Y., *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècle*, Auxerre, Société des Fouilles historiques et des Monuments historiques de l'Yonne, 1980, p. 15-18.

26. WERNER K.-F., « L'acquisition par la maison de Blois des comtés de Chartres et de Châteaudun », *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, Société française de numismatique, 1980, p. 265-272, rééd. dans WERNER K. F., *Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^e et X^e siècles)*, Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9. bis 10. Jahrhundert), Ostfildern, J. Thorbecke, 2004, p. 251-310.

27. GUILLOT O., *Le comte d'Anjou, op. cit.*, t. I, p. 129-132. WERNER K.-F., « Les premiers Robertiens et les premiers Anjou (IX^e siècle-début X^e siècle) », O. GUILLOT et R. FAVREAU (dir.), *Pays de Loire et Aquitaine, op. cit.*, p. 9-67, particulièrement p. 37-42.

28. GUILLOT O., *Le comte d'Anjou, op. cit.*, t. I, p. 8-11 et 41-43. VÉRON T., *L'intégration des Mauges à l'Anjou au X^e siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007.

un long XI^e siècle. Le cours du fleuve et son bassin hydrographique sont tronçonnés en plusieurs segments, relevant de princes territoriaux tour à tour alliés et rivaux.

Même si le Gâtinais est acquis par Philippe I^{er} dans la seconde moitié du XI^e siècle, il faut attendre le règne de Louis VI (1108-1137) et plus sûrement celui de Louis VII (1137-1180) pour percevoir une rupture marquée par un affermissement du pouvoir capétien en Orléanais et pour voir à l'œuvre une logique de rassemblement des régions sises le long de l'axe ligérien²⁹. Pour autant, la fragmentation demeure car la nouvelle géographie politique s'organise selon plusieurs axes dominants nord-sud : à l'est, le « domaine royal » de Senlis à Bourges, incluant Orléans ; à l'ouest, le territoire contrôlé par les Angevins, bientôt sous la tutelle des Plantagenêts, qui réunit Normandie, Maine, Anjou, Touraine et enfin Aquitaine à la suite du mariage d'Henri II Plantagenêt avec Aliénor en 1152 ; plus à l'ouest encore, le duché de Bretagne avec le comté de Nantes qu'Henri II confie à son frère. Ces princes de la France de l'Ouest se reconnaissent vassaux du Capétien tout en conservant leur autonomie. Ce n'est qu'avec le règne de Philippe Auguste (1180-1223) que le morcellement de l'espace ligérien se résorbe progressivement. Le Capétien profite de l'affaiblissement de l'État Plantagenêt et de la mort de Richard Cœur de Lion (1199) pour engager la conquête des régions occidentales de son royaume sur deux théâtres d'opération : dès 1202 dans le duché de Normandie conquis en 1204 après la capitulation de Rouen en juin ; la même année, dans la vallée de la Loire, avec le concours malheureux d'Arthur de Bretagne qui contraint le roi à y faire campagne en 1202-1203 puis en 1204 avec le soutien de barons ligériens conduits par le sénéchal Guillaume des Roches. Quelque temps plus tard, Philippe Auguste contrôle le Maine, l'Anjou et la Touraine, en limite du Poitou, qui résiste au Capétien, mais aussi la Bretagne qui passe sous domination royale entre 1206 et 1212. Ces campagnes militaires constituent autant d'étapes décisives permettant au souverain de placer les régions riveraines de la Loire plus fermement sous sa domination ; elles se situent dans le prolongement de la politique menée à l'égard de la Champagne en 1201 après la mort de Thibaud III de Blois-Champagne³⁰.

Néanmoins, entre 956-960 et le début du XIII^e siècle, la fragmentation de l'espace ligérien est toute relative. En effet, en dépit de l'émergence de principautés régionales autonomes dans l'ancien bastion robertien, la constitution de réseaux aristocratiques, de liens de parenté et d'amitié à l'échelle du royaume capétien et plus modestement de sa partie occidentale a largement atténué l'impact des divisions territoriales et a permis d'établir ou de consolider des relations sur les marges de la Neustrie. Le phénomène n'est pas nouveau et quelques exemples suffisent à le montrer³¹.

Le marquis Hugues le Grand unit sa fille Emma à Richard I^{er} de Normandie et épouse en premières noces la fille de Roger comte du Maine et de la carolingienne Rothilde, fille de Charles le Chauve. Le vicomte de Tours, Thibaud, marie sa fille à Alain Barbetorte, comte de Vannes et de Nantes († 951/952). Otton, frère d'Hugues Capet,

29. Dans le même temps toutefois, Paris s'affirme comme capitale au détriment d'Orléans.

30. Sur ces questions, voir BALDWIN J. W., *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1991, p. 250-284.

31. WERNER K.-F., « Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums, 9. bis 10. Jahrhundert. *Roberti complices. Die Vasallen Roberts des Tapferen* », *Die Welt als Geschichte*, 19, 1959, p. 146-193. BOUSSARD J., « L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne », *Cahiers de Civilisation médiévale*, n° 19, 1962, p. 302-322. LE JAN R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

est le gendre du comte Gilbert de Bourgogne ; Hugues Capet celui de Guillaume I^{er} du Poitou. Les alliances arriment à la Neustrie les principautés voisines tout en renforçant la cohésion de l'espace robertien au x^e siècle. Dans les décennies suivantes, la pratique se maintient. Robert le Pieux choisit Berthe, veuve du comte de Blois Eudes I^{er} († 996), dont le fils Eudes II (996-1037) est marié à Mathilde de Normandie et dont la fille Agnès l'est au vicomte de Thouars. Le comte angevin, Foulque Nerra, s'unit à Élisabeth, fille de Bouchard comte de Vendôme, tout à la fois père de l'évêque de Paris Renaud et neveu de Gui de Nevers³². À un niveau plus humble, la situation s'observe aussi et, au gré des alliances, en fonction des stratégies et des contextes politiques, les réseaux de parenté et d'amitié se font et se défont tout en se densifiant ; les patrimoines se recomposent. La famille de Saint-Médard dont l'assise territoriale se trouve près de Langeais et dans la basse vallée de la Vienne, à proximité de Chinon et de l'Île-Bouchard, qui compte comme ancêtre l'archevêque de Tours Ardouin († 980), renonce à la fidélité blésoise pour l'angevin lorsque Geoffroy Martel s'empare de la Touraine ; l'union conclue entre la fille de Geoffroy de Saint-Médard et Eudes de Blaison qualifié de *vassus dominicus* du comte angevin concrétise la nouvelle alliance politique³³. De même, la nomination d'un parent sur un siège épiscopal, dont la dimension politique est évidente, renforce le tissu des relations ainsi nouées à l'intérieur de l'espace ligérien et sur ses marges. Hugues le Grand place sur le siège d'Auxerre un de ses fils († 996). Thibaud le Tricheur installe le sien, Hugues, sur celui de Bourges qu'a occupé son oncle Richard († 969)³⁴ et les comtes de Blois contrôlent l'archevêché de Tours en l'offrant au vicomte de Châteaudun Hugues (1008-1023)³⁵, etc. Les princes établissent aussi leurs parents à la tête d'abbayes anciennes ou fondées par leurs soins : Gui, frère de Geoffroy Grisegonelle, est abbé de Cormery, Villeloin, Ferrières-en-Gâtinais et de Saint-Aubin d'Angers dans un espace qui s'étend de l'Orléanais à l'Anjou ; Thibaud, beau-fils du comte Bouchard de Vendôme, reçoit de Geoffroy Grisegonelle l'abbaye de Cormery puis celle de Saint-Maur ; l'abbé Gauzbert de Saint-Julien de Tours obtient de sa parente Emma, sœur d'Eudes I^{er} de Blois (977-996), la direction de la jeune abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil qu'elle vient de fonder³⁶ (carte 1).

Comme en d'autres espaces, les princes et les lignages châtelains contrôlent les abbayes au x^e siècle mais – et c'est là un trait original –, ce monachisme de type carolingien, objet d'âpres conflits dès la fin du x^e siècle, se maintient avec force au xi^e siècle dans nombre d'établissements de la vallée de la Loire ; tel est le cas à Saint-Aubin et à Saint-Nicolas d'Angers, fondation comtale (1020)³⁷. Par ailleurs, ces puissants

32. Sur Bouchard et son fils Renaud, GUILLOT O., *Le comte d'Anjou, op. cit.*, t. 1, p. 21-24. BARTHÉLEMY D., *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au xiv^e siècle*, Paris, Fayard, 1993, p. 278-295.

33. SENSÉBY C., « Entre gesta, chronique et nécrologe : une *notitia memorialis* de Saint-Julien de Tours (début xii^e siècle) », *Journal des Savants*, juillet-décembre 2006, p. 197-251, aux p. 214-215.

34. GASMAND M., *Les évêques de la province ecclésiastique de Bourges, milieu x^e-fin x^e siècle*, Paris, Connaissances et savoirs, 2007, p. 120-121.

35. BOUSSARD J., « Les évêques en Neustrie avant la réforme grégorienne (950-1050 environ) », *Journal des Savants*, n° 3, 1970, p. 161-196.

36. FOULON J.-H., « Pouvoir pontifical, rivalités politiques et exemption autour de l'an mil : les fondations de Bourgueil et de Beaulieu-lès-Loches », C. CAROZZI et H. TAVIANI-CAROZZI (dir.), *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2005, p. 169-191.

37. BIENVENU J.-M., *Recherche sur le diocèse d'Angers au temps de la réforme grégorienne (x^e et première moitié du xii^e siècle)*, thèse dactylographiée pour le doctorat de 3^e cycle, Paris, 1968, p. 139 sq. GUILLOT O., *Le comte d'Anjou, op. cit.*, t. 1, p. 127-193. FOULON J.-H., *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des x^e-xii^e siècles*, Paris, de Boeck, 2008, p. 68-83. Pour les années 985-1004

soutiennent au x^e siècle, la réforme monastique, qui affecte le royaume du comté de Flandre aux terres toulousaines. Celle-ci se déploie dans la principauté neustrienne à partir de la Bourgogne³⁸. Elle est animée à ses débuts par l'abbé de Cluny Odon. D'origine tourangelles, formé en l'école de Saint-Martin de Tours et *nutritus* dans la maison de Foulque le Roux († 942), l'abbé clunisien réforme Saint-Benoît-sur-Loire entre janvier et juin 936 vraisemblablement et à la demande du *dux Francorum* Hugues le Grand ; en 937-938, il intervient à Saint-Julien de Tours avec l'appui de Téotolon archevêque de Tours, ancien chanoine et doyen de Saint-Martin de Tours, qui tente en vain d'introduire la réforme à Saint-Mexme de Chinon³⁹. La vague réformatrice atteint ensuite Saint-Père de Chartres. La réforme y est conduite vers 954 sous l'égide de l'évêque Rainfroi avec l'aide des fleurisiens et consolidée par Vulfald, abbé de Saint-Benoît (948-962-963), élu évêque de Chartres (962-967). À la demande de Thibaud, comte de Tours, elle se poursuit à Saint-Florent-le-Vieil vers 956 grâce à l'intervention de ce même abbé Vulfald⁴⁰, et de son successeur Archembaud, artisan de la restauration de Saint-Louand près de Chinon et de Saint-Macaire dans les Mauges. Les fleurisiens engagent aussi un mouvement de *renovatio* à Saint-Remi de Reims en 945, sollicités par Hugues de Vermandois, archevêque de Reims, abbé de Saint-Remi et oncle d'Adèle épouse de Geoffroy Grisegonelle.

Ces liens de parenté éclairent l'action de l'abbé de Saint-Remi qui participe à la réforme de Saint-Aubin d'Angers après 964⁴¹. Dès 973 et assurément avant 975, les fleurisiens agissent aussi à Saint-Mesmin de Micy à l'initiative du comte de Blois et à Saint-Pierre-le-Vif de Sens pendant l'archiépiscopat de Sewin de Sens (977-999). En 982-985, à l'instigation d'Eudes comte de Blois et de son épouse Ermengarde, les clunisiens avec leur abbé Maïeul interviennent à Saint-Martin de Marmoutier, qui est à nouveau réformé en 998 par Saint-Julien de Tours à l'œuvre aussi à Saint-Pierre de La Couture⁴² ; dans le même temps, Évrou est restauré par Saint-Père de Chartres... Ce vent de réforme souffle sur l'espace ligérien de Saint-Benoît-sur-Loire à Saint-Florent. Les abbés originaires de Fleury ou de monastères restaurés par leurs soins prennent la tête de multiples établissements : Hélié, Amalbert (956-986), Robert (986-1011) de Fleury à Saint-Florent de Saumur et à Saint-Mesmin de Micy⁴³ ; Gauzbert à

voir trois études de cas : DEFLOU-LECA N., « La compétition pour l'abbatiale alentour de l'an mil : entre convoitise et stratégie d'exclusion », F. BOUGARD, P. DEPUEUX et R. LE JAN (dir.), *Compétition et sacré au haut Moyen Âge : entre médiation et exclusion (IV^e-X^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2015, p. 309-326.

38. OURY G.-M., « La reconstruction monastique dans l'Ouest : l'abbé Gauzbert de Saint-Julien de Tours (v. 990-1007) », *Revue Mabillon*, t. 54, 1964, p. 69-124. *Id.*, « Le rôle du monastère de Saint-Julien de Tours après sa restauration par Odon de Cluny », O. GUILLOT et R. FAVREAU (dir.), *Pays de Loire et Aquitaine, op. cit.*, p. 191-213.

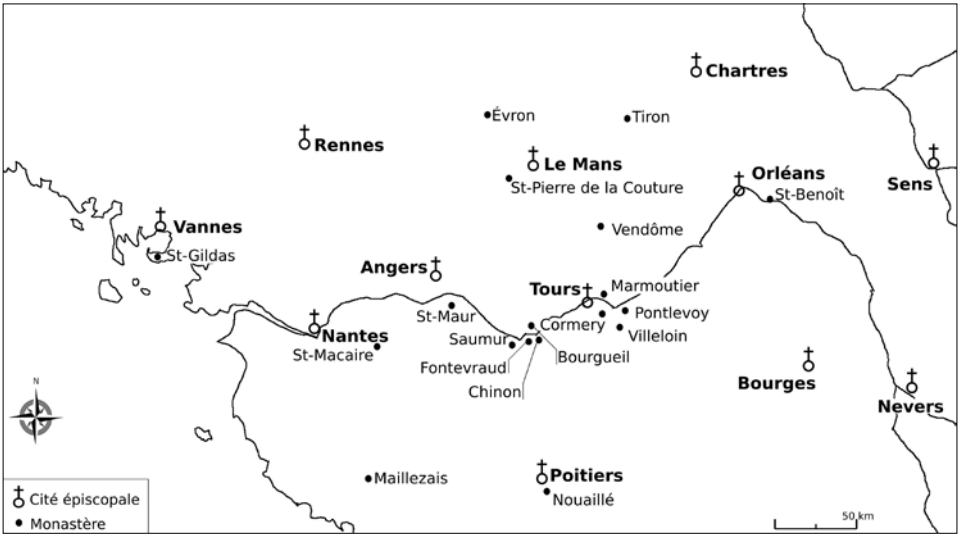
39. ROSÉ I., *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IX^e-milieu du X^e siècle)*, Nice, 2008 (Collection d'études médiévales de Nice, 8), p. 49-86 et p. 327-329. NOIZET M., *La fabrique de la ville. Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 121-124.

40. Les moines de Saint-Florent-le-Vieil s'étaient réfugiés près de Sully à Saint-Gondon-sur-Loire au moment des invasions vikings. Ils y demeurèrent quelques décennies dans une *cella* donnée par Charles le Chauve.

41. Ces liens ne sont pas indiqués par Olivier Guillot ni par Guy Jarousseau : GUILLOT O., *Le comte d'Anjou, op. cit.*, I, p. 138-151 et JAROUSSEAU G., « Le comte d'Anjou et l'application de la norme monastique : le cas de l'élection de l'abbé à Saint-Aubin d'Angers de 968 à 1027 », J. HOAREAU-DODINAU, G. MÉTAIRIE et P. TEXIER (dir.), *Le prince et la norme. Ce que légiférer veut dire*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007 (Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique, 17), p. 349-375.

42. OURY G.-M., « La reconstruction monastique », art. cité, p. 96-100.

43. HAMON M., « Un aspect de la reconstruction monastique dans l'Ouest : les relations entre Saint-Florent de Saumur et les abbayes de la Loire moyenne (950-1206) », *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques* (1972), 1979, p. 87-94.



CARTE 1. – Cités épiscopales et principaux établissements religieux.

Saint-Julien de Tours, Saint-Martin de Marmoutier, Saint-Pierre de Bourgueil, Saint-Pierre de La Couture et Maillezais en Poitou; Vulgrin à Saint-Serge d'Angers, etc.; des moines de Marmoutier peuplent en 1032 la Trinité de Vendôme, fondation du comte Geoffroy Martel, et d'autres venus de Saint-Florent rejoignent Pontlevoy lors de sa fondation en 1034 par Gilduin de Saumur. L'onde de choc réformatrice gagne la Bretagne : Saint-Gildas-de-Rhuys est restauré par un moine fleurisien au tout début du XI^e siècle; Saint-Melaine de Rennes l'est par un moine de Saint-Florent de Saumur... Elle atteint aussi le Poitou : Constantin, abbé de Nouaillé, est un ancien moine et doyen de Micy; des moines de Saint-Julien de Tours s'installent à Maillezais⁴⁴. Des liens forts sont ainsi créés entre les abbayes d'un grand Ouest s'étendant des confins de la Bourgogne, du Berry et de l'Aquitaine, où l'influence de Cluny est sensible, aux portes de l'Île-de-France et à celles de la Normandie réformée sous la houlette des ducs et cultivant surtout au X^e siècle d'étroites relations avec des abbayes poitevines comme Saint-Cyprien de Poitiers, chartraines et orléanaises comme Micy puis, grâce à l'action de Guillaume de Volpiano, avec celles de Lorraine (Gorze et Saint-Mansuy de Toul) à partir du tout début du XI^e siècle⁴⁵.

La cohésion de cette « aire » monastique ligérienne semble s'accroître au XI^e siècle et dans les premières décennies du XII^e lorsque les grands monastères proches de la Loire construisent un dense réseau de prieurés qui bloque de fait la poussée de Cluny vers l'ouest et limite celle des institutions septentrionales⁴⁶. Dans le Maine, dans la

44. Sur l'influence ligérienne en Poitou, voir TREFFORT C., « Le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, et l'Église aux alentours de l'an mil (970-1030) », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 43, 2000, p. 395-445, particulièrement p. 419-420.

45. GAZEAU V., *Normannia monastica. Princes normands et abbés bénédictins (X^e-XII^e siècle)*, 2 vol., Caen, Publications du CRAHM, 2007, t. 1, p. 9, p. 130-131 et p. 198-201. EAD., « Mort du réformateur Guillaume de Volpiano (Fécamp, 1^{er} janvier 1031) », *Retour aux sources. Textes, études et documents offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 629-634.

46. Voir GANTIER O., « Recherches sur les possessions et les prieurés de l'abbaye de Marmoutier du X^e au XIII^e siècle », *Revue Mabillon*, t. 53, 1963, p. 93-136 et t. 54, 1964, p. 125-135. LEGROS S., *Moines et seigneurs dans le Bas-Maine*.

partie orientale de la Bretagne, sur les franges septentrionales de l'Île-de-France, dans le Poitou proche, Marmoutier surtout mais aussi Saint-Florent de Saumur, Saint-Pierre de Bourgueil, Saint-Aubin et Saint-Serge d'Angers, Saint-Julien de Tours et Pontlevoy multiplient les fondations prieurales⁴⁷. Les possessions des établissements monastiques et canoniaux transcendent les limites des circonscriptions politiques et ecclésiastiques. Saint-Aubin d'Angers a des dépendances dans le Maine et dans les comtés de Nantes et de Rennes. Marmoutier et Saint-Florent essaient largement dans l'Ouest et dans le Sud-ouest comme l'avaient fait les chanoines de Saint-Martin de Tours dès la fin du VIII^e siècle et plus encore au IX^e en Anjou, en limite des diocèses de Poitiers et d'Angers⁴⁸ mais aussi en Bourgogne⁴⁹. La Trinité de Vendôme est présente en Anjou mais aussi au-delà du Val de Loire en Poitou, Saintonge et Aunis. Saint-Pierre de Bourgueil est possessionné en Poitou et en Île-de-France. Saint-Benoît-sur-Loire, assez peu présent en aval d'Orléans, détient des biens sur les marges de la zone considérée dans l'Avranchin, dans la région d'Étampes, en Champagne, en Auxerrois, en Berry, etc.⁵⁰. Le réseau prieural de ces abbayes mord ainsi sur les périphéries ligériennes⁵¹.

Par ailleurs, à fin du XI^e siècle, la vigueur du mouvement érémitique renforce l'originalité monastique ligérienne⁵²; la vitalité indéniable des établissements de chanoines réguliers dans l'Ouest la consolide tout en accentuant l'influence des marges, notamment celle du Beauvaisis en Chartrain et en Orléanais à la faveur de l'épiscopat d'Yves de Chartres, ancien doyen de Saint-Quentin de Beauvais⁵³. Dans ce contexte, aux XII^e et XIII^e siècles, les Cisterciens peinent à s'installer dans l'espace ligérien malgré l'aide de certaines familles princières, celle d'Anjou par exemple, et en dépit de l'affiliation de Savigny à l'Ordre en 1147. Présents en Orléanais, Nivernais et Berry, ils rencontrent

Les prieurés bénédictins du X^e au XIII^e siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010. PICHOT D., « Les prieurés bretons de Marmoutier (XI^e-XII^e siècle) », B. JUDIC (dir.), *Les abbayes martinienne*, op. cit., p. 153-175. LAMY C., « Les prieurés angevins de l'abbaye de Marmoutier aux XI^e et XII^e siècles », *Archives d'Anjou, Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, numéro spécial (10), *Saint Martin et l'Anjou*, 2006, p. 153-164. BEAUMON J., « Implantation et expansion d'un réseau de prieurés à l'époque féodale : l'exemple des prieurés de Saint-Florent de Saumur dans le diocèse de Rennes et la seigneurie de Dol-Combours (XI^e-XIII^e siècles) », D. PICHOT et F. MAZEL (dir.), *Prieurés et sociétés au Moyen Âge, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 113/3, 2006, p. 73-91. Voir aussi dans le présent volume les contributions de C. Henry et de J. Beaumon.

47. Sur les réseaux de dépendances régulières, leur structuration et l'émergence d'une seigneurie monastique, voir la réflexion conduite par Noëlle DEFLOU-LECA, « Réforme et réseau de dépendances dans le monachisme post-carolingien (X^e-XI^e siècle) », D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL et I. ROSÉ (dir.), *Cluny, op. cit.*, p. 53-63.
48. NOIZET H., « Le centre canonial de Saint-Martin de Tours et ses domaines périphériques en Val de Loire (IX^e-X^e siècle) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 109, 2002, p. 9-33, aux p. 12-15.
49. NOIZET H., « Les chanoines de Saint-Martin de Tours et les Vikings », P. BAUDUIN (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident, op. cit.*, p. 53-66, aux p. 57-63.
50. MORELLE L., « Le temporel de Fleury de Charlemagne à Louis VI », *Lumières de l'an mil, op. cit.*, p. 137-141 ; repris et amplifié dans : *id.*, « Que peut-on savoir du temporel de Fleury à l'époque d'Abbon ? », A. DUFOUR et G. LABORY (dir.), *Abbon, un abbé, op. cit.*, p. 101-150, aux p. 122-125.
51. Des établissements comme l'abbaye du Mont-Saint-Michel ont également des dépendances en Touraine, Anjou et Maine. Les nécrologes de l'abbaye traduisent les liens spirituels et liturgiques avec des établissements de la vallée de la Loire : KEATS-ROHAN K. S. B., « The identification of Abbots in the Necrologies of Mont-Saint-Michel », J. QUAGHEBEUR et S. SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et en Europe de l'Ouest*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 89-108. Ce point mériterait d'être approfondi.
52. FOULON J.-H., « Les ermites dans l'ouest de la France. Les sources, bilan et perspectives », A. VAUCHEZ (dir.), *Ermites de France et d'Italie (X^e-XV^e siècle)*, Rome, 2003 (Collection de l'École française de Rome, 313), p. 81-113.
53. PARISE M., *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (X^e-XIII^e siècles)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2009 (CERCOR, travaux et recherche, 19). COMTE F., « L'implantation des chanoines réguliers dans le diocèse d'Angers aux XII^e-XIII^e siècles : le rôle des évêques », *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Saint-Étienne, université J. Monnet, 1991, p. 409-423. Des chanoines de Saint-Quentin s'établissent à Saint-Jean-en-Vallée en 1099, d'autres peuplent Saint-Euverte d'Orléans relevant de Saint-Victor de Paris. La présence capétienne en Orléanais rend compte aussi de l'influence septentrionale.

très vite la concurrence des Fontevristes installés surtout au sud de la Loire, celle aussi des moines de Tiron – dont l'aire d'extension se situe dans le Maine, la Touraine et la Bretagne – ou encore celle des Grandmontains soutenus par les Plantagenêts. Le vif succès des Fontevristes et des Grandmontains modifie peu à peu la donne monastique en associant plus fortement la vallée de la Loire et les régions situées plus au sud.

Les traits particuliers du « monachisme ligérien » sont par conséquent multiples. Longtemps sous la dépendance des puissances séculières, ce monachisme apparaît singulier du fait des modalités du long processus réformateur animé au ^x^e siècle par Saint-Benoît-sur-Loire et dans une moindre mesure par Saint-Julien de Tours. Son originalité tient aussi à l'action de quelques grands établissements dans tout l'Ouest français, à la difficile obtention de la *libertas*⁵⁴, à la réception tardive des idées « grégoriennes⁵⁵ », à l'influence limitée des institutions de la paix de Dieu au cœur du territoire ligérien⁵⁶. Néanmoins, au sein de ce vaste ensemble territorial, les nuances régionales sont réelles : l'Orléanais regarde vers l'Île-de-France et la Bourgogne, le Maine vers la proche Normandie, etc.

Le premier objectif du colloque était de saisir l'impact sur la production documentaire des contacts anciens et durables établis entre les abbayes, de voir l'influence sur cette production de la circulation des hommes d'un monastère à un autre ou vers un prieuré, d'une abbaye vers un siège épiscopal, de celle aussi des manuscrits, des idées et des formules documentaires pour tenter d'apprécier la réalité d'un écrit monastique ligérien spécifique : la documentation présente-t-elle une allure commune, un air de famille, une coloration spécifique, qui n'excluent pas des traits propres à chaque *scriptorium* susceptibles d'identifier la production d'une institution particulière ? Dans la mesure où l'écrit documentaire répond fréquemment à des soucis de gestion domaniale ou à la définition de droits juridiques sur un bien, le propos était également de repérer d'éventuelles pratiques locales, respectueuses des attentes de la société familière d'un type d'écrit ; il était en conséquence d'évaluer finement la part des scribes, des disposants voire des sigillants dans la définition, l'adoption ou la diffusion d'une formule, d'une mise en page, d'un type diplomatique – la notice souvent qualifiée de ligérienne – d'un mode de validation, d'un support – pancarte, rouleau, codex. Il était de jauger ce qui relève des choix personnels, des revendications identitaires, des contraintes institutionnelles, des traditions et de la valeur d'un *scriptorium*, du souci d'imiter des modèles prestigieux – royaux, pontificaux et épiscopaux. Or on sait par exemple combien les relations ont été étroites entre l'abbaye Saint-Julien de Tours, le chapitre cathédral de la cité et les chanoines de Saint-Martin, un haut lieu de la culture écrite du ^{ix}^e siècle, lié à la chancellerie royale et centre d'apprentissage du droit⁵⁷ ; on n'ignore pas non plus que la production diplomatique se nourrit de emplois, d'emprunts faits aux archives de l'institution, aux constructions mémorielles (nécrologes, annales,

54. Grâce à la lutte de son abbé Abbon contre l'évêque Arnoul, Fleury obtint du pape Grégoire V un privilège d'exemption totale en novembre 997 mais Marmoutier demeura soumis au pouvoir d'ordre et de juridiction de l'ordinaire au ^{xi}^e siècle et dut batailler jusqu'au début du ^{xii}^e.

55. Sur cette question voir BIENVENU J.-M., *Recherche sur le diocèse d'Angers*, *op. cit.* et FOULON J.-H., *Église et réforme*, *op. cit.*

56. BARTHÉLEMY D., *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale : 988-1060*, Paris, Fayard, 1999 et GASMAND M., *Les évêques*, *op. cit.*, p. 173-247.

57. MERSIOWSKY M., « Saint-Martin de Tours et les chancelleries carolingiennes », P. DEPREUX et B. JUDIC (dir.), *Alcuin de York à Tours*, *op. cit.*, p. 73-90. BRUNTEC'H J. P., « Un monde lié aux archives : les juristes et les praticiens aux ^{ix}^e et ^x^e siècles », *Plaisirs d'archives*. Recueil de travaux offerts à Danièle Neirinck, Mayenne, 1997, p. 409-427.

etc.), aux livres liturgiques, aux œuvres patristiques et bien sûr à la Bible. L'objectif était encore de discerner si de modestes établissements avaient recours aux services « culturels » de plus grands ou tentaient d'imiter leurs pratiques, si les élites princières et seigneuriales les sollicitaient durant toute la période pour établir leurs actes.

L'abondance des pièces d'archives conservées en original et en copie médiévale et la richesse des fonds de Marmoutier pour le XI^e siècle, de Saint-Florent de Saumur dans une moindre mesure, rendent possible l'analyse. L'existence de travaux anciens et récents centrés sur la production documentaire du Val de Loire⁵⁸ et celle d'entreprises éditoriales sur support papier ou numérique⁵⁹ la facilitent. Des recherches sur des fonds d'archives non ligériens constituent d'utiles points de comparaison⁶⁰. L'approche comparatiste pouvait être menée sur une grande échelle invitant à mettre en regard des centaines voire des milliers d'actes à l'aide des moyens actuels fournis par le recours aux bases de données ; elle pouvait l'être en comparant les documents de deux abbayes ou en tentant de mesurer la singularité des pratiques documentaires mises en œuvre par un établissement ou au sein d'une zone interne à l'espace ligérien⁶¹.

Le second objectif était de mesurer l'influence de l'espace ligérien, appréhendé comme aire de diffusion et de réception de productions culturelles, de voir s'il était exportateur de modèles particulièrement prisés, s'il était perméable aux influences externes qu'il convenait d'identifier, si des évolutions étaient perceptibles au cours de la période retenue. Les actes de la pratique et les manuscrits circulent, sont l'objet de continuation, suscitent des réécritures, nourrissent de nouveaux écrits auxquels ils fournissent matière textuelle, intellectuelle et ornementale, entraînent des débats d'idées, des réélaborations culturelles et des manipulations de la mémoire institutionnelle⁶² ; sont-ils pareillement sensibles aux influences extérieures ? Les correspondances entre lettrés soutiennent cet ample mouvement, favorisent les jeux d'influence, alimentent la dynamique culturelle et révèlent les réseaux de sociabilité, d'amitié et de spiritualité. Les acteurs culturels fréquentent, animent des écoles « ligériennes » ou visitent des centres scolaires étrangers à l'espace étudié. Ils n'écrivent plus seulement

58. À titre d'exemple : COLMANT P., *Étude de diplomatie privée française. Les actes de l'abbaye de Marmoutier jusque vers le milieu du XI^e siècle*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École des chartes, Paris, 1907, inédite. HEMMER H., *Le rôle économique et social des prieurés angevins de Marmoutier. Étude suivie de l'édition du Cartulaire de Saint-Pierre de Chemillé*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École des chartes, Paris, 1944, inédite. BARTHÉLEMY D., « Notes sur les cartulaires de Marmoutier (Touraine) au XI^e siècle », O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ (dir.), *Les cartulaires*, Genève/Paris, Droz/H. Champion, 1993 (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 39), p. 247-259. VÉRITÉ I., « Des pancartes dans les fonds des prieurés de Marmoutier ? L'exemple des prieurés poitevins », M. PARISSÉ, P. PÉGEOT et B.-M. TOCK (dir.), *Pancartes monastiques des XI^e et XII^e siècles*. Turnhout, Brepols, 1998, p. 63-93. LAMY C., *L'abbaye de Marmoutier (Touraine) et ses prieurés dans l'Anjou médiéval (mi XI^e-mi XIII^e siècle)*, thèse de doctorat dactylographiée de l'université Paris-Sorbonne, 2009. HENRY C., *Les actes des évêques bretons (début du XI^e-milieu du XI^e siècle). Étude diplomatique et édition critique*, 3 vol., thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École des chartes, Paris, 2010. SENSEBY C., *L'écrit documentaire. Pratique et usage dans le Val de Loire (France de l'Ouest, XI^e-XII^e siècle)*, 3 vol., habilitation à diriger des recherches, Paris, EPHE (Sciences historiques et philologiques), 2012, inédite. EAD., « D'une formule à une autre. La "date de lieu" et ses variations du X^e au XII^e siècle en Anjou et en Touraine », *La formule au Moyen Âge*, Actes du colloque international organisé par l'université de Perpignan du 19 au 21 juin 2014, à paraître.

59. Voir la contribution de Nicolas Perreaux qui exploite largement des bases de données textuelles telles que SCRIPTA, *Chartae Galliae* ou celles de l'ARTEM.

60. À titre d'exemples : TOCK B.-M., « Les chartes originales de l'abbaye de Jumièges jusqu'en 1120 », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 1-19. *Actes épiscopaux et abbaciaux en Normandie et dans le grand Ouest européen, Tabularia « Études »*, n° 12, 2012. RENAULT J.-B., *L'écrit diplomatique à Saint-Victor de Marseille et en Provence (ca. 950-ca. 1120)*, université de Strasbourg, 2013, inédite.

61. Voir l'introduction à la première partie.

62. Dans cette optique, la question des faux pouvait être abordée.

pour la société locale mais dialoguent avec des interlocuteurs de toute la Chrétienté et visent un public large, celui des moines, des clercs séculiers, des laïcs aussi ; leurs œuvres invitent à s'interroger sur les interactions entre les diverses pratiques monastiques de l'écrit.

Les territoires ligériens constituent un terrain de choix. Bien des établissements de cette aire ont été dès le haut Moyen Âge des foyers culturels très actifs, dotés d'un *scriptorium*, d'une riche bibliothèque et d'une école attractive voire brillante. Il n'est pas besoin de rappeler le rôle de Saint-Martin de Tours avec Alcuin et Fridugise, celui de Saint-Benoît-sur-Loire avec Théodulfe d'Orléans pour ne citer qu'eux. Il n'est pas nécessaire d'égrener le nom d'écoles monastiques et cathédrales qui au XI^e et encore au XII^e siècle ont constitué des pôles majeurs de formation des individus et de production culturelle, certes concurrencés par les écoles parisiennes et normandes proches⁶³ : Angers avec Renaud le grammairien et Marbode ; Tours avec Bérenger, également chanoine de Saint-Maurice d'Angers ; Meung-sur-Loire que fréquenta Baudri le poète et futur abbé de Bourgueil⁶⁴ ; Saint-Laumer de Blois ; Orléans, Chartres avec Fulbert, Bernard, Gilbert de la Porrée – futur évêque de Poitiers –, Thierry... Il n'est pas non plus utile d'évoquer les contacts entretenus pas certains de ces centres culturels monastiques ou non avec ceux des zones limitrophes – Jumièges et Le Bec en Normandie, Saint-Remi de Reims en Champagne, Saint-Hilaire en Poitou... – avec des terres lointaines aussi, la Catalogne et ses moines issus de Ripoll qui fréquentèrent Saint-Benoît-sur-Loire, l'Angleterre où Abbon enseigna un temps et d'où est originaire Jean de Salisbury au XII^e siècle pour ne citer que lui, l'Italie, celle des papes et des écoles de droit au XII^e siècle, la Lotharingie aussi. L'espace ligérien fut largement ouvert aux influences extérieures d'autant qu'abbés et moines en raison de leurs obligations statutaires furent contraints de voyager dans toute la Chrétienté.

Pour appréhender les transferts et les échanges culturels, un corpus bien fourni et pluriel s'offre au questionnement : hagiographique et historiographique, épistolaire, liturgique et polémique. Les sources sont pléthoriques si l'on songe seulement aux lettres, aux traités liturgiques, aux écrits d'Aimoin, d'Helgaud et d'André de Fleury, aux annales angevines et vendômoises et aux chroniques de Saint-Florent de Saumur, de Saint-Serge et de Saint-Aubin d'Angers, de Marmoutier, aux multiples *vitae* écrites et réécrites dans les *scriptoria* monastiques ou par des clercs des chapitres cathédraux⁶⁵. Leur interaction est fréquente. L'écrit produit, qu'il s'agisse de lettres, de traités liturgiques, de chartes, de chroniques et les écrits recherchés, sollicités, consultés et utilisés pour nourrir une polémique, préciser un point de doctrine, construire une démarche intellectuelle ou une argumentation, récrire une *vita*, faire aboutir un conflit⁶⁶, sont

63. Le thème de la formation des individus, des lieux et des modalités de leur apprentissage, des relations tissées entre disciples et maîtres n'est pas traité dans le présent volume. Celui des bibliothèques, de leur rôle pour la conservation et la constitution des savoirs non plus.

64. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Carmina*, 2 vol., éd. J.-Y. Tilliette, Paris, Les Belles-Lettres, 1998-2002. Le réseau de ses correspondants y est présenté ; il s'étend sur la Touraine, l'Anjou, le Blésois, le Poitou, le Berry, la Saintonge, la Bretagne et la Normandie. Baudri appartient à « l'École de la Loire » pour reprendre une expression qui a fait un temps fortune : BEZZOLA R. R., *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*, 2^e partie, *La société féodale et la transformation de la littérature de cour*, Paris, Champion, 1960, t. 2, p. 366-391.

65. Sur cet aspect : GOULLET M. et HEINZELMANN M., *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval : transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, 2003. GOULLET M., *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures des Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècles)*, Turnhout, 2005.

66. SENSÉBY C., « Des hommes, des écrits et des conflits aux XI^e et XII^e siècles dans l'espace ligérien », *L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 175-187.

tous témoins du bagage et du cheminement intellectuels de leurs auteurs ; ils sont intégrés à un tissu de productions anciennes ou récentes, en interaction permanente avec une documentation d'origine monastique, épiscopale, pontificale voire laïque. Ils traduisent des pratiques intellectuelles et spirituelles.

Les deux journées se sont articulées autour de ces deux thématiques : celle de la production d'un écrit documentaire ligérien singulier qui renoue avec l'idée de régions diplomatiques (*Urkundenlandschaften*) dont la pertinence doit être examinée à la faveur de comparaisons avec les périphéries ligériennes⁶⁷ ; celle des « réseaux, échanges, interactions et influences » qui conduit à dépasser les limites fluctuantes de l'espace ligérien, à s'interroger sur son rayonnement culturel. La tâche était ample, le chantier immense et ces deux journées n'ont assurément fait qu'effleurer les problèmes.

67. Sur la notion de « région diplomatique » : FICHTEAU H., *Das Urkundenwesen in Österreich vom 8. Jahrhundert bis zum frühen 13. Jahrhundert*, Vienne, Böhlau, 1971 (Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, Ergänzungsband 23). HÄRTEL R., « Urkundenlandschaften zwischen Donau, Rhein und Adria », A. SCHWARZ et K. KASKA (éd.), *Urkunden – Schriften – Lebensordnungen. Neue Beiträge zur Mediävistik. Zweite Jahrestagung des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung aus Anlass des 100. Geburtstages von Heinrich Fichtenau (1912-2000)*, Vienne/Munich, De Gruyter, 2015 (Veröffentlichungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 63), p. 193-212.